



La Société Civile Française

# Lutter contre le chômage en aidant les entreprises à recruter

*Une proposition de la Société Civile Française*

## **Contexte :**

Sur une population active d'environ 30 millions de citoyens, la France compte plus de 6 millions de chômeurs, dont plus de 3 millions de catégorie A, ce qui classe le pays parmi les moins performants en matière de lutte contre le chômage.

Le coût pour l'Etat est supérieur à 120 milliards euros par an si l'on tient compte à la fois des indemnités à verser, de la non-perception des cotisations sociales versées par les entreprises et les salariés...

Le coût du travail en France est considéré comme une des composantes du problème. Certes, l'incapacité du système éducatif à former des jeunes de manière à ce que leurs compétences soient en adéquation avec les besoins des entreprises est un facteur explicatif majeur, voire probablement le facteur principal. Mais ce problème ne se résoudra qu'en une ou plusieurs générations, or nous n'avons pas ce temps devant nous avant qu'une catastrophe économique et sociale majeure ne se produise. Il faut donc agir sur des leviers efficaces à court terme : parmi ces leviers, certains relèvent du code du travail et devraient être modifiés afin de permettre au secteur marchand privé d'améliorer cette situation catastrophique aux plans social et financier.



## La Société Civile Française

### **Constat :**

Le coût horaire du travail en France est un des plus élevé en Europe. Une composante majeure de ce coût est celle qui relève des charges sociales, qui sont elles-mêmes la résultante des dépenses publiques. Les dépenses publiques représentent plus de 57% du PIB, ce qui fait de la France désormais la championne du monde en la matière. Cette situation pourrait être tolérable si les prestations qui en résultaient étaient également les meilleures du monde, mais tel n'est pas le cas : notre système éducatif fonctionne mal, notre système de santé n'est pas le meilleur, la liste est longue et démontre que notre modèle a atteint ses limites, limites que le rejet de l'impôt rend de plus en plus infranchissables.

Il est donc indispensable de travailler sur la dépense publique afin de réduire les charges. Mais là encore, les rigidités et blocage français font que cela peut prendre, aussi, une génération. Dans l'intervalle et dans l'urgence il faut donc agir sur un autre levier : celui du salaire minimum. L'idée n'est pas de contester le bien fondé et le caractère indispensable d'un tel référentiel. Il s'agit de pointer le fait que ce salaire minimum ne devrait peut-être pas être le même partout. En effet, un salaire minimum a pour objectif de faire en sorte que ceux qui ont un travail en retirent une rémunération qui leur permet de faire face aux dépenses nécessaires de la vie courante. Or le coût de la vie n'est pas le même partout. Le coût du logement est par exemple 25% moins cher en province qu'à Paris, sachant que les disparités sont également très importantes entre une ville de province et un petit village de campagne. Mais au-delà du coût de la vie, le SMIC induit de profondes rigidités pour les entreprises : d'un secteur d'activité à un autre, il est plus ou moins possible de payer un SMIC. Les métiers à faible marge et faible attractivité ont ainsi du mal à pourvoir les postes ...



## La Société Civile Française

### **Enjeux :**

Il faut permettre à certains métiers dans certaines régions de recruter, en tenant compte du niveau effectif du coût de la vie dans chaque lieu de travail. En France le salaire minimum équivaut à 62 % du salaire médian, alors que la moyenne des pays de l'OCDE se situe au-dessous de 50 %. Ceci revient notamment à renchérir le travail des jeunes non qualifiés.

Pour rappel, la Loi du 26 Juin 1936, qui a créé le SMIC, prévoyait la régionalisation et un SMIC Jeunes (comme c'est le cas dans 8 pays européens). De 1950 à 1968, le salaire minimum variait selon vingt zones. Il a été harmonisé à la hausse en 1968. Il est évident que la prudence s'impose en matière de régionalisation du SMIC car la mobilité géographique des salariés est faible, et des disparités locales de coût de la vie parfois difficiles à expliquer existent.

Cela pourrait toutefois être étudié de manière fine, couplant la variabilité géographique du SMIC à une variabilité sectorielle : les entreprises devraient être en mesure de pouvoir faire varier le niveau de SMIC qui leur est applicable en fonction de leur secteur d'activité, de leurs marges et de leur attractivité. Ainsi, une entreprise qui voudrait recruter mais ne le peut pas pour des raisons économiques (faibles marges) devrait pouvoir appliquer un SMIC plus bas, surtout si elle située dans une zone à faible coût de la vie mais à fort taux de chômage.

### **Proposition :**

Nous proposons donc de tester une approche différenciée du SMIC suivant la zone géographique, le secteur d'activité, le niveau de chômage et le coût de la vie locale.